







18 Avril 9019

Décision négative l'Albanie étant considérée comme un pays sur, ce qui entraine le déclenchement de l'OQTF* l'obligation pour les Hoxha de guitter le territoire français



Suite à celà, Ils opèrent un recours immédiat auprès de la CNDA*, La procédure est longue dans une période compliquée pour la France puisqu'arrivent le COVID, les grève des magistrats, et le mouvement des gilets jaunes Le recours n'a pas de portée suspensive vis-à-vis de l'OQTF*

Pendant ee temps...

La famille s'intègre rapidement dans la communauté du village. Ils démontrent leur détermination à s'intégrer :



- implication dans les structures associatives
- participation aux festivités
- enfants scolarisés
- M. Hoxha passe le permis (auto financé)



Suite à la eatastrophe, la famille ne se démonte pas.

Ils refusent d'être rapatriés à Nice, et souhaitent rester impliqués dans les aides apportées aux sinistrés (Secours populaire...)



Décembre 2020

Au vue de l'engagement citoyen de la famille remarqué de tous, une demande exceptionnelle de régularisation à titre humanitaire est constituée (le dossier est étoffé de 26 attestations témognant de l'implication hors normes de la famille)

23.12.2020 remise en main propres du dossier à l'OFPRA

28 Janvier 2021

Réponse négative

Confirmation de l'OQTF



7 Iuin 2021

Décision positive du préfet de régularisation à titre humanitaire



13 Juillet 2021 Réception du document «titre de séjour Vie privée Vie familiale» un titre particulier ne donnant pas accès au RSA et minima sociaux <mark>va</mark>lable sur une durée de 1 an

12 Aout 2021

La famille déménage de l'appartement du CADA pour intégrer un appartement géré par la Fondation (propriétaire : Côte d'Azur Habitat). M. Hoxha rep<mark>eint les deux</mark> appartements:



compétences importantes en travaux révélée

Octobre - Novembre 9091

M. Hoxha est embauché au sein de l'entreprise

- d'insertion de la Fondation pour une durée de 1 an
- mise en emploi
- apprentissage du français
- revenus qu<mark>i permettrons un glissement du b</mark>ail

Janvier 2022

Naissance d'Ines, née prématurément



Mars 9099

M. Hoxha récupère son livret de famille et finalise son dossier CAF

Les dernières bonnnes nouvelles pour la famille :

La famille HOXHA est désormais locataire de son logement

Madame signe son premier CDI en mi-temps en tant qu'aide-ménagère au Musée des merveilles de Tende Monsieur va prochainement signer un CDD de peintre à Breil sur Roya

Objectif pour Mme Hoxha

Juillet 9099

Reprendre une activité professionelle d'aide à domicile en mai-juin

Demande de renouvellement du titre enjeux très importants

*CADA · Centre d'accueil des demandeurs d'asile

*CNDA: Cour nationale du droit d'asile

*OQTF : Obligation de quitter le territoire français

*OFPRA : Office français de protection des réfugiés et apatrides